



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2020-010

PUBLIÉ LE 28 JANVIER 2020

Sommaire

PREF-DSRHM

32-2020-01-02-004 - DDFIP Arrêté portant délégation de signature AMR 02012020 (1 page)	Page 3
32-2020-01-02-001 - DDFIP Arrêté portant délégation de signature SIE du Gers collective 02012020 (2 pages)	Page 5
32-2020-01-02-002 - DDFIP Délégation Spéciales 02012020 (5 pages)	Page 8
32-2020-01-02-005 - DDFIP Liste des délégations SIE du Gers 02012020 (1 page)	Page 14

PREF-DSRHM

32-2020-01-02-004

DDFIP Arrêté portant délégation de signature AMR
02012020

Arrêté portant délégation de signature

La Chef de service comptable du service des impôts des entreprises du GERS (32),

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article L.257 A ;

Arrête :

Art. 1^{er} - Délégation de signature est donnée à l'effet de signer et rendre exécutoire les avis de mise en recouvrement et de signer les mises en demeure, au nom du comptable, aux agents exerçant leurs fonctions au service des impôts des entreprises dont les noms suivent :

Mme SIGNORI Sandra Inspecteur des finances publiques.

M FOGHIN Didier Inspecteur des finances publiques .

M Bernard MONTET Inspecteur des finances publiques,

Mme PERSONNE Catherine Contrôleuse des finances publiques.

Mme ANDRIEU Florence Contrôleuse des finances publiques.

M.GERS William Contrôleur des finances publiques.

Art. 2.- Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du service des impôts des entreprises du GERS

à AUCH, dans les antennes de CONDOM et MIRANDE

A AUCH, le 02 Janvier 2020.

Madame la Chef de Service comptable du Service des impôts des entreprises du GERS.



Marie Paule PROST.

PREF-DSRHM

32-2020-01-02-001

DDFIP Arrêté portant délégation de signature SIE du Gers
collective 02012020

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

2 Place Jean DAVID
BP 70352
32007 AUCH CEDEX

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Gers,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 410 de son annexe II,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'instruction du 13 novembre 2003 ;

Arrête :

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée par **Madame la Responsable du SIE du GERS** à l'effet de prendre, au nom du Directeur Départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction

- aux inspecteurs des finances publiques dont les noms suivent, **dans la limite de 15 000 €.**

- **Mme Sandra SIGNORI**

- **M. Didier FOGHIN**

- **M. Bernard MONTET**

Toutefois, la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 2 - Délégation de signature est donnée par **Madame la Responsable du SIE du GERS** à l'effet de prendre, au nom du directeur départemental des finances publiques, des décisions contentieuses d'admission totale, d'admission partielle, de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office ou des décisions gracieuses de rejet, remise, modération ou transaction.

-aux contrôleurs des finances publiques dont les noms suivent, **dans la limite de 10 000**

- | | |
|------------------------|-----------------------------------|
| - Mme Sandrine ALARY | - -Mme Isabelle LEBRETON |
| - Mme Florence ANDRIEU | - -Mme Carole LLUSCA |
| -Mme Martine ARTIGAUT | - -Mme Marie José MATIGNON-ROLDAN |
| -Mme Anne-Marie BERGES | - -Mme. Anne Marie MONY |
| -Mme Patricia DELFAU | - -Mme Hélène PEREZ |
| -M. Claude DUBOS | - -Mme Catherine PERSONNE. |
| -Mme Sophie DURET | - -M. Vincent PERSONNE |
| -M. Laurent DURET ; | - -M Patrice PETI-JEAN |
| -M. Arnaud FLAMENT ; | - -Mme Véronique SAMALENS |
| -M. William GERS | - -M. Jérôme TAITARD |
| -M Maxime HAHUSSEAU | - -M Guillem TOURNOU ; |

Toutefois la délégation pour admission, admission partielle ou rejet ne peut être appliquée pour des réclamations portant sur des impositions consécutives à :

- des opérations de contrôle fiscal ;
- des rehaussements opérés suivant une procédure d'imposition d'office.

Article 3 – En cas d'absence de Madame la Responsable du SIE, délégation de signature est donnée dans les conditions et limites fixées par la délégation automatique accordée aux responsables de service
À **Mme Sandra SIGNORI** Inspectrice des finances publiques
à **M Didier FOGHIN** Inspecteur des finances publiques

Article 4 - Le présent arrêté sera affiché dans les locaux où l'activité est exercée.

A AUCH, le 02 JANVIER 2020

Le Chef de service comptable,

Marie-Paule PROST



PREF-DSRHM

32-2020-01-02-002

DDFIP Délégation Spéciales 02012020

Direction générale des Finances publiques

Le Chef de service comptable du SIE du
GERS







SIE Du GERS

à

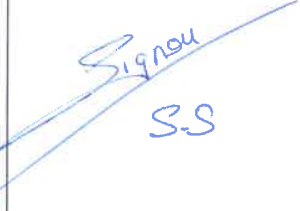
Monsieur le Directeur Départemental
Des Finances Publiques


DÉLÉGATIONS SPÉCIALES :



A - Comptabilité

Signatures et paraphes	
 	<p><u>MME Sandra SIGNORI Inspectrice des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP (• De signer les 3800 • De signer les avis de compensations • De signer les certificats de recettes
 	<p><u>M. Foghin Didier Inspecteur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP • De signer les 3800 • De signer les avis de compensation. • De signer les certificats de recettes
 	<p><u>M. Bernard Montet Inspecteur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer les documents comptables à transmettre à la DDFIP • De signer les 3800 • De signer les avis de compensation. • De signer les certificats de recettes




B- Recouvrement de l'impôt

Signatures et paraphes	
	<p><u>Mme Sandra SIGNORI Inspectrice des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 10000€, de dette totale et 6 mois de délais.• De signer les demandes de renseignements• De signer les actes de poursuites : commandements, saisies• De signer les ATD,• De signer les mainlevées d'ATD• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, et le Tribunal de Commerce• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les attestations fiscales (bordereaux de situation).• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.

Signatures et paraphes	
	<p><u>M.FOGHIN Didier Inspecteur des finances publiques.</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 10000€, de dette totale et 6 mois de délais• De signer les demandes de renseignements• De signer les actes de poursuites : commandements, saisies.• De signer les ATD, les mainlevées d'ATD• De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, et le Tribunal de Commerce• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif• De signer les attestations fiscales (bordereaux de situation).• De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.

Signatures et paraphes	
 	<p><u>M. Bernard MONTET Inspecteur des finances publiques.</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 10000€, de dette totale et 6 mois de délais • De signer les demandes de renseignements • De signer les actes de poursuites : commandements, saisies. • De signer les ATD, les mainlevées d'ATD • De me représenter devant le Tribunal de Grande Instance, et le Tribunal de Commerce • De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif • De signer les attestations fiscales (bordereaux de situation). • De signer les certificats fiscaux pour les entreprises candidates à des marchés publics • De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception.

C- Recouvrement de l'impôt

Signatures et paraphes	
 C.P.	<p><u>Mme PERSONNE Catherine Contrôleur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 1000 € et de 3 mois de délais• De signer les demandes de renseignements.• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception
 A.F.	<p><u>Mme ANDRIEU Florence Contrôleur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 1000 € et de 3 mois de délais• De signer les demandes de renseignements• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception
 W.G.	<p><u>M. William GERS Contrôleur des finances publiques</u></p> <p>Reçoit pouvoir, avec faculté d'agir séparément :</p> <ul style="list-style-type: none">• De signer des délais de paiement jusqu'au seuil de 1000 € et de 3 mois de délais• De signer les demandes de renseignements• De signer les déclarations de créances dans les procédures collectives d'apurement de passif.• De signer les bordereaux d'envoi et accusés réception

Vous trouverez, ci-dessus, en regard de leur nom, un spécimen de la signature et du paraphe de chacun de mes mandataires.

A AUCH, , le 02 JANVIER 2020

Le Chef de service
comptable



Marie Paule PROST

Sandra SIGNORI



Didier FOGHIN



Bernard MONTET



Catherine PERSONNE



William GERS



Florence ANDRIEU.



PREF-DSRHM

32-2020-01-02-005

DDFIP Liste des délégations SIE du Gers 02012020

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

LISTE DES AGENTS DE LA DIRECTION BÉNÉFICIAIRE D'UNE DÉLÉGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES DU GERS

(Délégations de signature accordées en matière de traitement du contentieux fiscal)

Les actes de délégation peuvent être consultés sur demande auprès de M Pascal CANO, Contrôleur des finances publiques

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DU GERS :

Mme Sandra SIGNORI	Inspecteur des finances publiques	01/01/2020	M, Bernard MONTET	Inspecteur des finances publiques	01/01/2020
M. Didier FOGHIN	Inspecteur des finances publiques ;	01/01/2020			
Mme Sandrine ALARY	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020	Mme Florence ANDRIEU	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020
Mme Martine ARTIGAUT	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	Mme Anne-Marie BERGES	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020
Mme Patricia DELFAU	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020	M Claude DUBOS	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020
Mme Sophie DURET	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020	M Laurent DURET	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020
M Arnaud FLAMENT	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	M William GERS	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020
M Maxime HAHUSSEAU	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020	Mme Isabelle LEBRETON HAMON	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020
Mme Carole LLUSCA	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	Mme Marie-Josée MATIGNON-ROLDAN	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020
Mme Anne Marie MONY	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	Mme Hélène PEREZ	Contrôleur Principal des finances publiques	01/01/2020
Mme Cathy PERSONNE	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	M Vincent PERSONNE	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020
M Patrice PETI-JEAN	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	Mme Véronique SAMALENS	Contrôleur principal des finances publiques	01/01/2020
M. Jérôme TAITARD	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020	M Guillem TOURNOU	Contrôleur des finances publiques	01/01/2020

DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE : 02/01/2020

Le Chef de service comptable
Marie-Paule PROST

